

TABLE DES MATIERES

1. Ordre du jour.....	1
2. Planning.....	1
2.1. Permanence.....	1
2.2. Activités mercredi	2
3. Bilan financier.....	2
4. Déploiement du Wi-Fi.....	2
5. Assurance	3
6. Aurores	4

Présents: Beciu Andreaa; Dufour Aloys ;Dies Laëtitia ; Gemonet Elise ; Hameau Kelly ; Killy William ; Metral-Charvet Rémi ; Millot Lucie ; Ramiere Aymeric ; Renaudin Victor; Revel Adrien; Villeneuve Arthur.

1. ORDRE DU JOUR

Les objectifs de cette réunion sont:

- L'organisation des plannings (changement des horaires de permanences ainsi que prévision des activités du mercredi)
- Les achats effectués ce dernier mois (sweet,gobelets,wii...)
- Déploiement du Wi-Fi
- Le choix définitif de l'assurance
- Quelques mots sur Aurores

2. PLANNING

2.1. PERMANENCE

Afin de répondre aux attentes des adhérents, une permanence est organisée trois soirées par semaine : le lundi, mardi et jeudi de 18h à 22h.

Cependant, un changement d'horaire a été effectué à 19h-22h suite à la constatation d'incompatibilité entre les permanences de l'accueil du village3, qui se terminent plus tôt le lundi, et les permanences de l'association Flemnet.

Le président a également souligné l'importance de s'inscrire aux permanences, rappelant que depuis l'ouverture du foyer, c'est à cet endroit que tous les problèmes se règlent.

Afin d'améliorer la gestion du planning des permanences du foyer, l'idée d'un agenda partagé a été proposée. Cette option plus simple que l'outil framapad actuellement utilisé permettrait également d'avoir un historique de permanences effectuées.

2.2. ACTIVITES MERCREDI

Depuis le mois de février, l'organisation d'activité le mercredi, permettant de développer le caractère social de l'association est un succès. En effet, de nombreux adhérents participent aux soirées organisées.

Afin d'améliorer la communication avec les adhérents et offrir plus de clarté aux agents du CROUS sur ces activités, nous avons établi un planning sur 5 semaines.

12-mars	19-mars	26-mars	02-avr	09-avr
20h	20h	20h	20h	20h
Soirée jeux de société déguisée	Tournois wii/ jungle speed	Soirée film	Soirée Karaoke	Soirée jeux de société
Concour de déguisement			et soirée dansante	

De nombreuses idées ont été proposées lors de cette réunion tel que l'organisation de LAN, JDR, soirée carnaval, Pacques, etc. Une limite a toutefois été fixée sur les activités sportives. En effet, ces dernières sortent du cadre de l'association et les assurances nous couvrant ne pourraient pas nous protéger en cas d'incidents.

Une autre proposition retenue lors de cette réunion est la projection tout les lundi soir à partir du 6 avril de la série Game of Thrones.

Afin d'être plus à l'écoute des adhérents, une boîte à idée a été mise en place. En effet, celle-ci permettra aux adhérents de nous communiquer leurs idées de films et événements. Leurs propositions seront ensuite envoyées sous forme d'un sondage à l'ensemble des adhérents, afin de choisir le film qui sera projeté.

3. BILAN FINANCIER

A l'heure actuelle, l'association dispose de 19 536.92€ de fond propre lui permettant de développer ses activités.

Dans l'optique de développer la création de lien d'amitié entre les membres, l'association a choisi d'investir dans une Wii et son matériel associé (manettes, piles, câbles, etc.) pour une valeur de 325€.

4. DEPLOIEMENT DU WI-FI

A l'heure actuelle, le Wi-Fi est disponible dans toute la résidence avec au moins un point d'accès par bâtiment dans tous les villages.

Le bâtiment 33 est complètement équipé et suite à un sondage réalisé auprès des adhérents sur la qualité du Wi-Fi, la connexion semble satisfaisante.

En accord avec les votes des précédents CA, l'association a acheté 24 bornes wifi et 4 switch pour une valeur de 3644€. Ce matériel sera suffisant pour finir le déploiement du wifi au village 3.

Avec les choix techniques qui ont été fait : placer une borne par étage de chaque bâtiment et les raccorder a un commutateur spécial leur fournissant leur alimentation électrique (switch PoE pour les intimes), il nous reste à acheter:

- 32 points d'accès Wi-Fi
- 8 switchs POE

Le montant de ces achats s'élèverait à 3415€.

Après avoir réalisé les câblages du bâtiment 33 et remarqué la difficulté de ce travail, l'association va sous-traiter le câblage du village 1 au CROUS. Le premier devis reçu pour faire réaliser ces travaux s'élève à environ 3000€.

La prévision des dépenses pour le Wi-Fi s'élève donc à 10 059€ ce qui entre dans le budget voté lors du CA du 22 Novembre 2013.

5. ASSURANCE

Pour pouvoir signer la convention d'occupation du local, la directrice Mme Vérité nous demande une assurance responsabilité civile.

Pour cela, une prospection parmi les différentes assurances d'Orsay a été réalisée pour savoir s'il était possible à l'association de se faire assurer par ces dernières.

Etant donné le nombre important d'adhérents à l'association, de nombreuses assurances ont refusé de nous assurer.

Nous avons cependant eu trois devis :

- **La maif**: Un contrat de 1465.28€/an qui comprend une responsabilité civile pour les membres du bureau ainsi que pour chaque adhérent. Il assure également les biens sensibles dispatchés dans les différents locaux, le mobilier du foyer et le local de stockage.
- **Groupama**: Un contrat de 1189€/an. Ce contrat comprend une responsabilité civile pour l'association et les membres du conseil d'administration ainsi qu'une protection juridique. Cette assurance couvre également les risques locatifs pour le foyer et le local de stockage ainsi que les biens sensibles dispatchés dans les différents locaux.
- **Allianz**: Un contrat de 1347.69€/an comprenant 1230€ de responsabilité civil pour l'association est les membres du conseil d'administration et 117.69€ de taxe.

Le devis répondant au meilleur rapport qualité/prix est le devis de Groupama. Nous avons donc procédé à un vote afin de valider le choix du devis de Groupama. Nous ne possédions aucune procuration et 12 personnes étaient présentes. Aucune opposition ou abstention n'eu lieu lors de ce vote.

6. AURORE

L'Association pour l'Union des RézO des résidences Étudiantes (Aurore) est une fédération composée des 5 associations gérant le réseau dans chacune des résidences.

L'objectif de cette fédération est de centraliser les moyens mis en œuvre (communication avec le CROUS, matériel etc.) afin d'éviter toute duplication d'efforts.

L'Assemblée Générale d' Aurores se déroulera le 19 Mars et tout membre du CA de l'association Flemnet a le droit de regard sur cette assemblée. Une formation Réseau se tiendra également le 9 Mars au BDI à Bures-sur-Yvette pour former les personnes intéressées.